



**UNIPHOR**

**UNION NATIONALE DES INTERETS**

**PROFESSIONNELS HORTICOLES**

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS  
Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93  
E-mail : [bureau-uniphor@orange.fr](mailto:bureau-uniphor@orange.fr) – site : [www.uniphor.fr](http://www.uniphor.fr)

Paris le 09 Décembre 2013

### **L'UNIPHOR à 30 ans**

#### **Retour aux sources.**

C'est en terre bretonne, berceau de l'UNIPHOR, plus précisément à Saint- Malo, que le syndicat indépendant de la filière horticole a fêté ses trente ans le 4 décembre dernier. Une occasion pour faire le point sur la situation inquiétante de l'horticulture française.

#### **Un secteur fragilisé**

Tous les professionnels de la filière, (producteurs, commerçants, entreprises de service) ont souligné le poids grandissant des distorsions de concurrence. L'exigence de clarté et de justice est réaffirmée, par les professionnels, comme étant un le préalable incontournable. Sans ces principes les entreprises resteront fragilisées par des concurrences sans visage qui s'appuient sur des lois d'exception et des règles mouvantes.

#### **Unis pour défendre la même cause**

Le congrès Malouin fut également l'occasion de finaliser le partenariat avec la Coordination Rurale. Désormais, les deux structures vont travailler étroitement à la promotion d'une agriculture, donc d'une horticulture, plus responsable et plus juste.

#### **Une interprofession plus juste**

Enfin dans un contexte économique catastrophique, l'UNIPHOR a réaffirmé la nécessité pour la filière horticole de disposer d'une interprofession démocratique et transparente qui soutienne toutes les entreprises. Une interprofession qui propose des solutions qui ne se basent pas sur la surface financière des entreprises pour déterminer ceux qui bénéficieront de son appui.

Au regard des immenses difficultés que traversent les entreprises du secteur l'inaction est inacceptable et accélère la disparition des entreprises. Le monde horticole a changé en trente ans, les conditions d'exercice de nos métiers également. Il faut savoir parfois s'éloigner de la pensée unique pour trouver sa voie.

*L'Union Nationale des Intérêts Professionnels Horticoles (UNIPHOR), fondée il y a 30 ans, regroupe 1000 entreprises, adhérentes et sympathisantes, réparties sur l'ensemble du territoire national.*

*Nous représentons toutes les professions de la filière : Horticulteurs, Pépiniéristes, Paysagistes, Fleuristes, Grossistes, Elagueurs, Grainetiers, Jardinerie, avec une majorité de producteurs (Horticulteurs, Pépiniéristes).*

*L'UNIPHOR défend les professionnels quelle que soit leur taille. Dans toutes ses actions elle s'engage pour la transparence et la représentation du plus grand nombre. Elle repose sur un réseau de 25 Administrateurs et Délégués, tous professionnels bénévoles, répartis sur tout le territoire.*